



## ATTESTATION DE CONFORMITÉ À ÉTABLIR PAR L'INSTALLATEUR / LE PROFESSIONNEL, CONCERNANT : FUMOIR POUR DÉBIT DE BOISSONS, ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT ET ÉTABLISSEMENT DE RESTAURATION



**Avis important :** Le formulaire dûment rempli, daté et signé est à envoyer à la Division de l'Inspection Sanitaire à l'adresse figurant dans l'en-tête. La présente page interactive nécessite au minimum la version 8.1.3 d'Adobe Acrobat® Reader®. La dernière version d'Adobe Acrobat Reader pour tous systèmes (Windows®, Mac, etc.) est téléchargeable gratuitement sur le site de [Adobe Systems Incorporated](http://www.adobe.com).

### 1. Saisie

Les champs marqués d'un \* sont obligatoires

#### Données concernant l'établissement demandeur

Nom / dénomination* :	<input type="text"/>
Site Internet :	<input type="text"/>
Adresse du commerce* :	<input type="text"/>
Adresse administrative (si différente) :	<input type="text"/>
Matricule CCSS* :	<input type="text"/>
N° d'autorisation d'établissement* :	<input type="text"/>
Activité* :	<input type="text"/>

#### Installateur ou professionnel attestant la conformité

Nom / dénomination* :	<input type="text"/>
Adresse* :	<input type="text"/>
Téléphone :	<input type="text"/>
Matricule :	<input type="text"/>
N° d'autorisation d'établissement* :	<input type="text"/>
ou N° certificat préalable :	<input type="text"/>

#### Système d'extraction utilisé

Système d'extraction utilisé* :	<input type="text"/>	<i>En cas d'utilisation d'un système d'épuration, un descriptif technique détaillé est à joindre</i>
Volume du fumoir (m <sup>3</sup> )* :	<input type="text"/>	Débit effectif d'extraction (m <sup>3</sup> / h)* : <input type="text"/>
Pression négative assurée* :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Air rejeté par la toiture* :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	autre rejet : <input type="text"/>
Incommoder les bâtiments voisins* :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	



## 2. Signature\*

**Par la présente, l'installateur / le professionnel atteste que le système d'extraction / système d'épuration de l'air a été planifié et exécuté selon les règles de l'art et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 11 août 2006 relative à la lutte anti-tabac et notamment à son règlement grand-ducal du 27 novembre 2013 fixant les caractéristiques techniques et les modalités de conception des systèmes d'extraction ou d'épuration des fumoirs.**

Nom du responsable :

Fait à :

le :

(Signature)

(Cachet)

(réservé au Ministère de la Santé)

**Cette attestation fait partie de l'autorisation ministérielle pour l'exploitation d'un fumoir N°**